

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3644 - Vendredi 29 Mai 2020 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS :**

## **L'OMS offre un nouveau PCR au ministère de la santé**



**ÉDUCATION :**

### **L'improbable défi de finir l'année scolaire en un mois**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

COVID-19  
COMORES



VOUS AVEZ DES QUESTIONS  
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE  
SUR LE :

**1717**  
Appel gratuit

## COVID-19 :

## Le maire Djoumoi Saïd Abdallah fait un geste dans sa commune

*Le maire de la commune de Ngwengwé a apporté sa modeste contribution au sein de sa commune. Dans un premier temps, c'est au centre de santé maternelle et infantile de Démbeni, au poste de santé sis à Tsinimoichongo et aux associations communautaires de développement des 11 localités de la commune de bénéficier de ce premier lot. Il s'agit de masques, de savons en liquide, des lingettes anti bactériennes et d'autres détergents destinés aux centres et postes de santé locaux.*

**D**ans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covi-19 sur toute l'étendue du territoire national et pour le respect strict des mesures barrières, le maire de la commune de Ngwengwé, dans le sud-ouest de la Grande-comore, a apporté sa

modeste contribution en sa qualité d' élu local. Jeudi 28 mai, Djoumoi Saïd Abdallah a sillonné toutes les localités que constituent ladite commune dans le but de sensibiliser et conscientiser la population comment lutter contre cet ennemi invisible.

« Nous sommes tous appelés, collectivement ou individuellement à faire le peu qu'on pourra afin de contribuer à barrer la route à cette maladie », indique Djoumoi Saïd Abdallah, le maire de cette commune.

Le premier lot est composé entre autres de masques, de savon liquide, des lingettes anti bactériennes et d'autres détergents destinés aux centres et postes de santé locaux, notamment le centre de santé maternel et infantile de Démbeni et le poste de santé sis à Tsinimoichongo. « C'est un petit pas mais on va y revenir pour un autre geste », promet-il. Au même



Remise des masques à la commune de Ngwengwé

moment, le maire a remis un autre lot de la même nature aux associations communautaires de développement des 11 localités constituant la commune pour que celles-ci puissent, tant bien que mal

être opérationnelles.

Le maire de la Commune de Ngwengwé, appelle pour des gestes similaires partout sur le territoire national notamment de la part de ses collègues maires. « Dans cette

démarche, nous allons accomplir un des nos devoirs envers la population qui nous a élus pour les fonctions que nous occupons aujourd'hui », conclut-il.

**Ibnou M. Abdou**

## Une fille de 9 ans violée et retrouvée morte à Koni-Ngani

*Deux petites filles de Koni-Ngani à Anjouan, Thamrati et Oumayyat âgées respectivement de 9 ans et 7 ans sont violées en fin du mois de ramadan à Anjouan. Si la fille de 7 ans est grièvement blessée, celle de 9 ans est retrouvée morte. Le présumé coupable se trouve actuellement aux mains de la gendarmerie.*

**U**n viol en plein ramadan ! C'est ce qui s'est passé à Anjouan vers la fin du mois sacré de ramadan. Un jeune a violé deux petites filles de 7 ans et de 9 ans à Koni-Ngani. La première a été retrouvée grièvement blessée et admise à l'hôpital de Domoni tandis que l'autre est retrouvée sans vie

comme le confirme la directrice régionale du genre, Sittina Echat Salim. Selon d'autres sources bien informées, l'auteur de ces actes âgé de 30 ans, est arrêté par la gendarmerie.

Les deux filles ont quitté la maison familiale vers la campagne, le 29 ramadan. Tard dans la nuit, les enfants n'étant pas de retour, les familles se sont mobilisées à leur recherche. Lors de cette recherche nocturne, la fillette de 7 ans a été retrouvée très fatiguée après une agression.

Pour mémoire, à Dindri dans la région de la cuvette, une autre fille, une adolescente, a été retrouvée pendue durant les derniers jours du ramadan. « A part les deux fillettes de Koni-Ngani, un autre drame a eu lieu en plein ramadan à Dindri. Un tableau noir de viol contre les filles

en quelques jours, ça commence à faire peur », s'indigne Mme Sittina.

Pour Koni-Ngani, la version des faits indiquent une agression sexuelle avant les blessures et la mort. La Covid-19 avantage les prédateurs sexuels à s'aventurer sans

crainte. Avis partagée par notre principal interlocuteur. « Beaucoup des violeurs profitent les mesures barrières pour agresser, violer, voire tuer », regrette la directrice régionale du genre, en larmes. Il faut noter que la direction a dénon-

cé aussi un cas de viol d'une femme enceinte par son mari. « On ne doit pas profiter du confinement pour violer les femmes, et surtout les femmes enceintes. C'est criminel », conclut-elle.

**Nabil Jaffar**

## Un homme a été retrouvé mort poignardé à Fomboni

**C**e mercredi soir, un cultivateur de vanille a été retrouvé mort poignardé dans son champ. Ouseine Ali de son surnom Ousseine gardien était allé à la cueillette de son produit.

Ousseine était un habitant de Hadoudja, un quartier périphérique de Fomboni. Ce cultivateur de vanille faisait ses activités à Bandahoungwé dans la forêt où son corps a été retrouvé poignardé cette nuit de mercredi.

Selon les premiers témoignages recueillis, l'acte du crime serait passé à un autre lieu car aucune

trace de sang n'a été visible dans les parages, alors que la victime présente plusieurs blessures de coups de couteaux.

C'est sa femme qui a lancé l'alerte que son mari n'est plus revenu. Pourtant, selon sa femme, il avait fait envoyer à la maison une partie de sa cueillette de vanille.

Une enquête est diligentée par la gendarmerie qui s'était rendue sur les lieux du crime, pour déterminer la cause exacte de ce meurtre. L'enterrement a eu lieu hier jeudi, après la prière du matin.

**Riwad**



Sitti Echat Salim directrice régionale du genre à ANjouan

## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## La Gazette des Comores

Directeur général  
Saïd Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

## Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

## Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

## Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

## Chronique Sportive

B.M. Gondet

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Mariama Hassane

## Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CORONAVIRUS :

## L'OMS offre un nouveau PCR au ministère de la santé

*Pour aider les Comores à faire face à la Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a remis un PCR avec ses accessoires au ministère de la santé. Le matériel d'une valeur de 45 millions de francs comoriens est capable de faire 300 tests par jour.*

Le représentant de l'OMS en Union des Comores, Abdoulaye Diarra a remis mercredi 27 mai à la ministre de la

santé, Loub Yakouti Attoumane un PCR avec 2 ordinateurs portables de marque HP, un disque dur de 500 Go, une imprimante couleur Epson 123, un mini box internet et plusieurs matériels consommables et accessoires de laboratoire d'une valeur de plus de 45 millions de nos francs. Dans l'objectif de veiller et diagnostiquer la Covid-19, cet appareil est capable de fournir 96 test par cycle soit 300 test par jour.

« Depuis le début de cette crise, l'OMS s'est engagée auprès du

pays par la remise d'un lot de matériels et équipements pour le renforcement de la surveillance et la formation du personnel de santé », avance le représentant résident de l'OMS aux Comores, Abdoulaye Diarra. Cet engagement a été réitéré la semaine dernière suite à des échanges avec le docteur Moeti, la directrice régionale de l'OMS en Afrique qui a insisté sur la problématique de la confirmation diagnostique et de la prise en charge des cas de covid-19 au niveau du site de

traitement. « Devant cette urgence, le docteur a décidé d'accélérer la procédure et a fait de son possible pour affréter un vol, pour faire parvenir la machine et une équipe de 14 experts incluant des spécialistes de la prise en charge », poursuit-il.

De son côté, la ministre de la santé a expliqué que ce don qui s'ajoute à d'autres, va permettre d'accélérer le dépistage des cas. « Rendre autonomes les deux îles en matière de dépistage comme le recommande le chef de l'Etat qui

veut que chaque île soit dotée d'un PCR est une bonne chose pour mieux lutter contre cet épidémie », déclare Loub Yakouti, la ministre de la santé, en présence du coordinateur nationale de la gestion de la Covid-19. Egalement elle a saisi cette occasion pour remercier les partenaires et les pays amis qui ne cessent d'accompagner les Comores dans cette lutte contre cet ennemi invisible.

Andjouza Abouheir

## ÉDUCATION :

## L'improbable défi de finir l'année scolaire en un mois

*Le ministère de l'éducation nationale a annoncé la reprise des cours d'ici le 1er juillet prochain puis la tenue des examens de fin d'année un mois après. Une décision qui ne fait pas l'unanimité du fait que selon toute vraisemblance, aucune mesure pérenne n'a été prise pour combler le vide des deux autres mois de crise. Un calendrier serré qui met à mal la tenue des examens nationaux de fin d'année.*

Avec l'avènement de la Covid-19, le secteur éducatif est plus qu'impacté. Dans la meilleure des conditions de prévention, le gouvernement comorien a pris, avant que le premier cas positif ne soit officiellement déclaré, la décision de fermer les écoles par précaution. Et de là, le ministère cherche les voies et moyens pour accompagner le secteur et éviter une année blanche. Des cours en télé-enseignement et

en ligne sont au programme pour assurer la continuité de l'année scolaire. En fonction de l'évolution de la situation dans l'archipel, le ministère de l'éducation nationale fixera d'autres mesures.

La tenue des examens nationaux de fin d'année est la priorité des priorités. Dans une note circulaire datant du 13 mai dernier, le ministère, se conformant à un nouveau calendrier, a annoncé que « les examens de fin d'année se dérouleront du 08 août au 05 septembre 2020 ». Une décision qui ne passe pas au sein de la communauté éducative et qui suscite une indignation du moment où la rentrée scolaire et universitaire est prévue le 1er juillet soit un mois avant la tenue des examens et la fin de l'année scolaire.

« Comment en un mois on peut finir le programme, se faire évaluer et se préparer à un examen ? », s'interroge Matoir Abdou, un élève de la terminale. Abdou Mohamed, un directeur d'une école privée, s'aligne sur cette position. Ce

dernier exige en effet du ministère plus d'éclaircissements sur le sujet. « On nous dit que la reprise des cours est fixée au 1er juillet, c'est peut-être une bonne décision. Mais le ministère oublie qu'aucune disposition fiable n'a été prise pour assurer le suivi des cours à distance », s'indigne le directeur en expliquant que pour ce qui est du télé-enseignement et des cours en ligne prévus, « il faut comprendre et savoir que ce ne sont pas tous les élèves qui ont accès à internet, que les coupures sont monnaie courante et que ce ne sont pas toutes les familles qui ont un abonnement télé ».

Joint au téléphone pour davantage d'explications sur les procédures des examens de fin d'année, le directeur de l'office nationale des examens et concours (ONEC), Abdou Ali explique qu'un travail a été fait au niveau de l'inspection pour évaluer sur ce qui a été fait. Conscient de l'impact causé par la pandémie, ce dernier laisse com-



prendre qu'un mois c'est insuffisant pour finir l'année en cours et les examens pourraient se baser sur les deux premiers trimestres. « Nous nous préparons à toute éventualité. Nous avons pris toutes les dispositions mais on attend la décision des autorités pour savoir si les cours

seront repris ou non », nous a-t-il dit. De son côté le ministre de l'éducation n'a pas donné suite à notre requête. Nous voudrions savoir plus sur les mesures prises pour préparer les élèves en un mois seulement et les dispositions qu'il a prises.

A.O Yazid

## CORONAVIRUS :

## Un navire indien avec des médicaments, attendu à Moroni ce 31 mai

*Ce dimanche 31 mai accostera au port de Moroni un navire indien transportant des médicaments contre la dengue et le coronavirus.*

Dans ce contexte de lutte contre le virus mortel qui s'abat sur le pays, plusieurs nations amies de l'Union des Comores telles que le Madagascar, la Chine ou encore l'Inde continuent d'octroyer au gouvernement du matériel médical visant à renforcer notre capacité de lutte contre le fléau de la Covid-19. Grâce à la coopération entre l'Inde et les Comores, un navire marchand de l'Inde accostera au port de Moroni, après-demain dimanche

31 mai avec une cargaison de médicaments contre la dengue et la Covid-19.

« Il s'agit bien de la collaboration entre les autorités indiennes et les ministères comoriens des affaires étrangères et de la santé dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le coronavirus. Le navire indien ne transporte pas uniquement des médicaments mais également des médecins généralistes, des pathologistes, des laborantins et du personnel soignant qui viennent appuyer les médecins locaux à mieux faire face à la maladie », indique Imrane Tamadoune, coordinateur national de la délégation indienne. Ce dernier a également précisé que la mission



indienne va séjourner aux Comores durant une période de 18 jours à la rescousse des médecins comoriens dans le domaine sanitaire, au niveau insulaire.

Depuis le début des opérations de prévention contre la Covid-19, le pays a enregistré plusieurs dons d'ordre financier et matériel pour renforcer la riposte contre cette épidémie qui bouleverse le monde entier. On peut citer entre autres l'aide du milliardaire chinois, Jack Ma mais aussi de la République Populaire de la Chine, de la France, de la COI et récemment de l'OMS qui a fait don de la machine RT-PCR et des consommables.

Kamal Gamal

## Premier projet de gouvernance des pêches et croissance partagée du Sud-Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1), l'avenir du secteur de la pêche

**La pêche aux Comores a connu des périodes des plus difficiles sans données palpables sur les espèces ni moyens de localisation des petites embarcations qui se perdent en mer ni des endroits dignes pour conserver les stocks des produits halieutiques capturés. Depuis l'avènement du Projet SwioFish1, des solutions commencent à être trouvées pour un grand nombre de ces problèmes du secteur. Collecte de données statistiques, construction d'infrastructures, recherche sur les espèces locales et leurs habitats, sécurité en mer axée sur les systèmes d'homologation des chantiers navals du pays, immatriculation des embarcations de la pêche artisanale, surveillance des embarcations et recherche des pêcheurs perdus en mer, appui institutionnel et juridique du secteur, tout est mis en œuvre pour mettre à la norme toutes conditions légales et normales de gestion du secteur.**

**L**e projet Swiofish1 s'améliore de plus en plus. Depuis la mise en place de ce projet de gouvernance de la pêche, plusieurs activités ont été effectuées dans le but d'améliorer les conditions de pêche dans les eaux de mer Comoriennes. Outre la collecte de données statistiques qui se fait chaque année par la Direction Générale des Ressources Halieutiques et des innovations technologiques associées surtout en matière de collecte des données par Smartphone, sous l'œil vigilant de Maaloumi Abdou Ali, chargé de la base des données et responsable informatique et des innovations technologiques de la DGRH. Le projet collecte aussi des données scientifiques, construit et réhabilite des infrastructures liées à la chaîne des froids dans le but d'accompagner les pêcheurs et autres opérateurs du secteur Comoriens mais aussi de surveiller et contrôler les eaux et côtes maritimes de l'Union des Comores.



Restitution des données statistiques au niveau des Communautés pêcheurs

La DGRH via son service statistique a mis en place depuis 2011 un système d'échantillonnage des captures. Ce système a pour but de produire des données de base essentielles à la planification, au développement et à la gestion de la pêche artisanale aux Comores. Avec l'arrivée de



Swiofish1 et suite à une analyse approfondie des données par un expert de la FAO, le système s'est amélioré et a subi des innovations technologiques, la collecte se fait entièrement avec des smartphones. Vingt (20) enquêteurs sont déployés dans les îles pour collecter les données dans les différents sites de débarquements. Depuis 2018, un bulletin statistique est édité annuellement. Ces bulletins sont consultables via la page web de la DGRH : [www.directiondelapeche.org](http://www.directiondelapeche.org)

### Construction des Infrastructures de chaîne de froid

Cela veut dire qu'il est question de trouver et de mettre en place une stratégie qui permettra aux pêcheurs de bénéficier d'une pêche pérenne et sécurisée. « La cogestion c'est ce qui va cadrer ce principe de gouvernance. Il est question d'entretenir la mer. Le projet SWIOFish1 intervient dans 71 villages ciblés suivant des critères définis. En accord avec les communautés, le projet instaure des accords de gestion, un processus qui engage les bénéficiaires et l'administration pour aboutir à un mode de gestion saine des aires maritimes. « Nous travaillons dans certaines localités, parce que nous sommes en phase pilote. Nous proposons un accord aux pêcheurs, mettons en place des discussions pour aboutir à des résolutions », explique Soidridine Abderemane, responsable sauvegarde environnemental et social.



Construction de la chambre froide et machine à glace à Nioumachoua (Mohéli)

Les infrastructures construites, aménagées et réhabilitées par le projet Swiofish à hauteur de 232 millions kmf couvrant plus de sept villages vont servir de chambres froides, de magasins de stockage et d'aire de stationnement (débarcadère) pour certaines localités.

«Elles (les infrastructures) entrent dans notre chaîne de froid. « Nous voulons faire en sorte que le pêcheur trouve un endroit pour conserver sa pêche. Trouver une possibilité à conditionner ses poissons, poser les moteurs de leurs vedettes mais aussi les stationner », renchérit le responsable environnemental et social.

### La recherche, un travail consistant

Pour les produits à enchaîner dans ces lieux construits avec le financement de la Banque Mondiale, le service de recherche halieutique mène à bien les recherches. Dans un nouveau contrat datant de janvier 2019, l'équipe de recherche a pour mission de contribuer à réaliser certaines activités liées à la recherche halieutique du pays. Un exercice consistant au vu du projet basé sur un programme national de recherche halieutique élaboré et validé par l'Institut National de la Recherche en Agriculture, Pêche et Environnement (INRAPE), la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et le projet Swiofish. « Le programme en question est un document élaboré sur trois axes majeurs devant servir de support pour la recherche sur le territoire national dans les 7 prochaines années », explique le responsable du service de recherche halieutique, Moustarchide Ben Soudjay.

Expert halieute dudit projet, ce dernier rappelle qu'ayant reçu le document, le projet swiofish a embrassé l'axe numéro 1 qui consiste en l'évaluation des stocks et la gestion des ressources marines car ce dernier répond aux objectifs du projet. « Nous travaillons dessus pour déduire nos richesses halieutiques. Avant l'exploitation en masse, il faut connaître les espèces présentes », dit-il en précisant que pour ce qui est de ce projet Swiofish1, 8 espèces prioritaires dénommées « espèces à haute valeur commerciale » ont été ciblées. Il s'agit des poulpes, des calamars, des concombres de mer, des langoustes, des crevettes et des sardines. « Notre objectif c'est de faire l'évaluation de stock de chaque espèce et déduire sur la quantité de production de l'archipel par an.

### Une espèce sur 6 en évaluation

Ce sont des espèces que nous avons mais nous ne connaissons ni la quantité ni les zones de pêche, nous ignorons sur sa possible exploitation ou pas. Tout cela bloque le développement du secteur dans le pays », regrette cet expert du projet Swiofish.

Pour cette première étape, l'équipe de recherche est en gestion de la quantité des poulpes. Avec une équipe de 9 échantillonneurs sur l'ensemble du territoire et sur 8 stations au total, elle procède à l'étude importante et obligatoire. « Ces stations dites pilotes nous les avons choisies selon leurs critères récifaux. Nous avons 2 à Ngazidja dont une au Nord et une autre au Sud, 3 à Mohéli et 3 autres à Anjouan », détaille Moustrachide Ben Soudjay.

Dans chaque station, les échantillonneurs prélèvent ce qu'on appelle des données morphométriques et des données sur l'effort de pêche effectué à la période des basses mers. « Cet exercice consiste à prendre la taille du poulpe, son poids et son sexe, c'est ce qu'on appelle des données morphométriques. Connaître l'heure de départ des pêcheurs, l'heure du début de l'activité, l'heure de fin et l'heure du retour. Ces dernières données nous permettent de définir l'effort de pêche, ce qui peut nous indiquer l'état du platier, la quantité disponible dans une zone. Les outils utilisés et le nombre de pêcheurs. Toute cette collecte s'effectue en 6 jours par mois», dit-il.

En plus de cette première collecte, des consultants en mission prélèvent des données biométriques. Il s'agit de peser le poulpe, enlever les gonades et les peser sur une balance de précision pour établir le stade de maturité. « Cette deuxième phase nous permet de connaître la période de reproduction. Nous prélevons aussi le contenu stomacal ou gésier pour connaître l'alimentation de l'espèce dans chaque zone. Puis vient le prélèvement de l'ADN pour savoir les différentes espèces de poulpe présentes dans nos eaux », explique-t-il.

**La cogestion, un partenariat gagnant-gagnant**

Outre ces recherches halieutiques, la collecte des données statistiques et la mise en place d'infrastructures adéquate et les autres services dont le juridique et le contrôle qualité, le projet Swiofish multiplie les efforts pour sa réussite. Les différents responsables tentent d'attribuer le projet aux communautés afin d'espérer sa réussite en bonne et due forme. La cogestion, est en effet mise en place pour "responsabiliser de façon rationnelle les ressources marines aux communautés en les accompagnant bien avec tous les appuis nécessaires" allant de la structuration des associations, la formation à leur gestion, à la formation liée aux ressources environnementales, etc. Un volet à la fois ambitieux et prometteur qui permet d'avoir des bons résultats. "On commence à voir un bon retour des ressources halieutiques proche des côtes dans nos sites d'intervention", se félicite Ibrahim Mohamed Tohir, Assistant technique pêche DGRH/SwioFish et chargé de la Cogestion 5, précisant en effet que "Ceci n'est pas un travail d'une seule institution mais un travail qui nécessite une collaboration avec d'autres institutions qui partagent des visions communes", citant entre autre le Réseau National des Aires Protégées (RNAP), le parc national



Résultat satisfaisant de la cogestion : amélioration de la production des poissons à Hantsidzi après un mois de fermeture des zones de pêche.

de Mohéli, le centre national de contrôle et surveillance des pêche (CNCSP) et la garde côte. Dans le cadre de ce projet SwioFish1, Ibrahim rappelle que 5 accords au total ont été signés sur les 7 prévus pour les 7 villages en cette phase d'essai. "L'objectif de la cogestion c'est la gestion durable des ressources exploitées en vue d'un bien être humain et la pérennisation des ressources. Parmi les résultats externes à la cogestion, c'est la réduction des conflits inter et intra communautaires et l'application du code de la pêche", précise le responsable en affirmant que les cinq signatures ont été mises en application. Résultat satisfaisant de la cogestion : amélioration de la production des poissons à Hantsidzi après un mois de fermeture des zones de pêche.

**Consommer qualité**

Après la pêche et l'acheminement vers des lieux appropriés telles les chambres froides, les produits doivent être vendus, mais pas n'importe où ni n'importe comment. Ainsi, le projet SwioFish et la DGRH à travers l'office Nationale de Contrôle Qualité et Certification des Produits Halieutiques (ONCQCPH) ont mis à la disposition des revendeurs des glacières,

des tabliers et des balances. À la plus grande surprise de ce département, ces outils semblent absents des lieux de vente. "Nous avons offert 600 glacières aux revendeurs sur l'ensemble de l'archipel dont 300 à Ngazidja, 200 à Anjouan et 100 à Mohéli pour faciliter la conservation et renforcer l'hygiène et la sécurité des produits de la pêche afin d'assurer la Promotion de la qualité des produits de pêche commercialisés et aussi les bonnes pratiques de ventes de produits de pêche", raconte le directeur du département, Ismael Ahamada.

Malgré tous ces efforts de ce département et du projet, ces glacières sont devenues invisibles. Chose qui désole Ismael Ahamada. Ce dernier dit être déçu de la manière dont ont agi ces revendeurs. "Nous n'allons pas en rester là. Notre volonté, c'est de faire en sorte que les comoriens consomment des poissons qui respecteront les normes de qualité", rassure-t-il en annonçant que "L'Office continue à sensibiliser et à former les pêcheurs et les revendeurs sur les bonnes pratiques d'hygiène et les bonnes pratiques de vente pour améliorer la sécurité sanitaire des produits halieutiques et que le projet va relancer encore d'ici à sa fin l'aménagement de trois sites de débarquement et de trois points de ventes de produits halieutiques pour la Salubrité et l'innocuité des produits de pêche mis sur le marché avec des contrôles sanitaires fiables dans le but d'accompagner plus de 1000 revendeurs que nous avons recensés" pour des inspections et des contrôles sanitaires qui sont programmés pour améliorer la salubrité des produits halieutiques.



Distribution des glacières aux vendeurs des Poissons.



**De la surveillance de tout bord**

Tout ce travail mérite de l'estime, de la surveillance et de la sécurité. Non pas pour le plaisir mais pour protéger et la richesse halieutique et les pêcheurs encore plus les efforts fournis de tout bord. Kamal Mohamed, responsable suivi contrôle surveillance et informaticien au Centre National de Contrôle et Surveillance de Pêche explique qu'en plus de vouloir faire respecter la loi, son service tente de "réglementer la pêche dans les régions mais aussi la protection des mers". Un travail fait en amont avec les gardes côtes et les communautés. Face aux tensions quoti-

diennes et répétitives, le service ne croise pas les bras. En mettant en avant le dialogue et en se basant sur les fondamentaux des accords de la congestion, Kamal Mohamed et les siens continuent à sensibiliser les communautés afin de "faire respecter les limites".



Expérimentation de poulpes (service de recherche halieutique)

Et pour gérer ces tensions, toute l'équipe mise sur ce projet de gouvernance, sur les accords régionaux et ententes entre les localités. En plus du projet sur le plan national, le service de contrôle et de surveillance doit jouer le rôle de gendarme en toutes circonstances. "Il a été convenu que dans les résolutions de la Commission de Thon de l'Océan Indien – CTOI – un travail commun pour protéger nos espèces et nos espaces pour protéger les pêcheurs et cela en usant des nouvelles technologies", explique-t-il. Pour s'y faire, les Comores à travers la DGRH et le projet Swiofish s'est allié aux satellites possibles. Mais comme le pays ne dispose pas de gros navires de pêche pouvant adopter le système VMS, il recommande le système AIS pouvant guider le bateau et transmettre les données de géolocalisation en temps réel. Pour les petites embarcations type vedettes, le service est en discussion pour mettre à leur portée des balises (trois types sont déjà sur place) qui permettrait de localiser chaque petite embarcation qui se serait perdue en mer. Kamal Mohamed, en sa qualité de connaisseur du secteur montre que pour les près de 3000 pêcheurs locaux qui partent en mer sans boussole ni guide doivent s'en doter en plus de l'immatriculation des petites embarcations.



Surveillance en mer

**Une Communication de proximité.**

Dans la mise en œuvre de ses activités, le Swiofish a mis en place des supports de communication de proximité notamment un site web ([www.direction-delapeche.org](http://www.direction-delapeche.org)) pour la Direction Générale des ressources halieutiques et un numéro gratuit : 17 43, permettant à toute la population de savoir toutes informations concernant la pêche, et aussi de permettre à toutes les pêcheurs qui sera affecté ou infecté par le projet d'avoir une un soutien de résolution du problème. « Ces supports de communication sont très nécessaires et même primordiaux du fait que cela permettra à toute la population d'avoir toutes informations du secteur pêche, et le numéro gratuit 17 44 permettra aux communautés de pêcheurs de s'adresser en cas de perte d'un pêcheur en mer » a précisé Mohamed Elarif, chargé de communication du Swiofish.

## TRIBUNE

## Éducation : Et si on décidait de lever le voile pour notre bien à tous ? (Suite et fin)

Pour ce qui est du dernier point en relation avec la technique de télé enseignement, je salue bien sûr l'initiative de notre ministère pour avoir fait le nécessaire afin de maintenir une certaine relation entre l'enseignant, le savoir et l'élève. C'est une très bonne initiative. Par ce moyen, l'enfant/élève continue à étudier et à poursuivre la recherche du savoir et donc se sentir encore à l'école, les parents seront certainement intéressés de découvrir ce qui se passe généralement dans les classes et les enseignants seront face à une nouvelle relation mais un nouveau processus d'enseignement (cette fois, les cours ne sont pas suivis que par les seuls élèves).

Mais faut-il nous contenter de ces satisfactions et oublier d'anticiper sur des soucis qui risquent de nous dresser face à d'autres réalités inattendues ?

En effet, cette technique d'enseignement à distance se passe à travers une télévision privée (Canal+) et cela doit interpellier les décideurs et concepteurs de ces modules de cours pour qu'ils sachent qu'ils sont suivis à l'échelle internationale. Il y a donc besoin de beaucoup travailler pédagogiquement et techniquement pour produire des supports de qualité (tant au niveau académique que didactique). Ensuite, faudra-t-il souligner le fait que toutes les familles n'ont pas

accès à Canal+ et cela peut paraître comme une reproduction des inégalités. Il y aura évidemment la tendance pour certains élèves (au patrimoine culturel faible), de se déplacer chez le voisin ou l'ami pour suivre le cours et cela augmente le risque de contamination au Covid-19.

Pour revenir à la généralité, oui j'ai manifesté mon soutien par rapport à des efforts faits. Je ne dois pas par contre, occulter certaines faiblesses, notamment lorsque je constate que :

- 22.000 enfants comoriens ne connaissent pas l'école (ce sont des enfants qui ne sont pas du tout scolarisés ou qui l'ont quittée après quelques années).

- La loi de l'éducation est très vieille et dépassée (elle date de 1994 alors que nos ambitions étaient très limitées à l'époque)

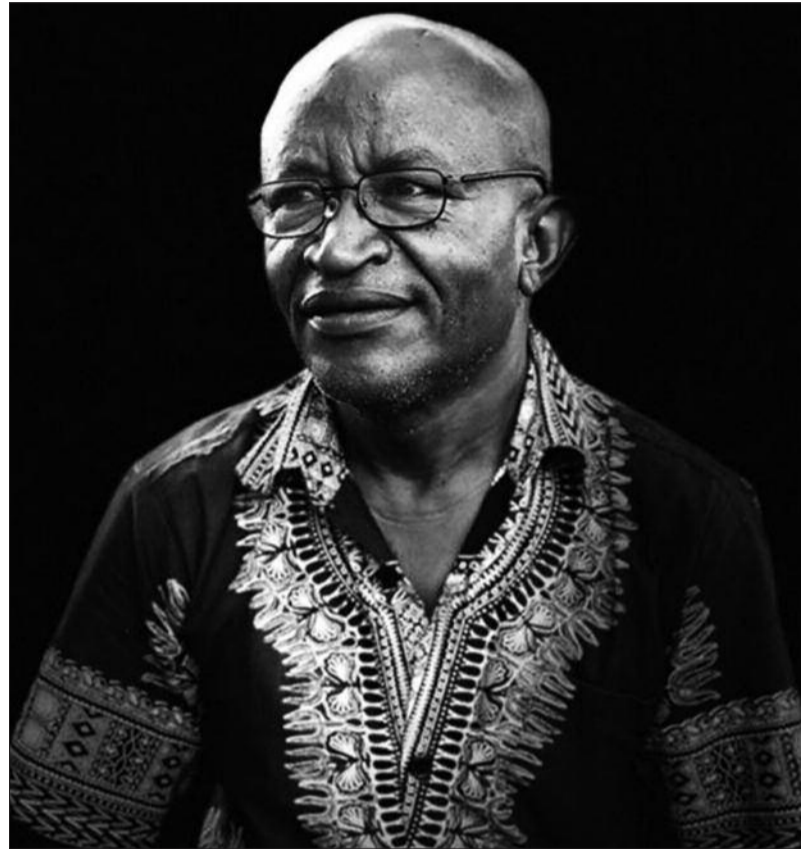
- Il y a un taux important de redoublement et d'abandon scolaire qui affaiblit le taux de rétention des élèves.

- L'adhésion à l'enseignement public baisse au profit d'un enseignement privé en hausse

- Le pays manque de structures de formations professionnelles

- Les collectivités locales sont sans grande emprise sur l'école, notamment primaire.

- notre système d'enseignement est très sélectif, sans alternatives, sans accompagnement, sans possi-



bilité de réorientation.

- Les statistiques sont absentes ou peu fiables dans le système éducatif, biaisant souvent les orientations et les décisions

- Les écoles et les CIPRs sont sans aucun moyen financier pour fonctionner

Ce tableau montre effectivement que des efforts doivent être fournis en permanence pour permettre à notre système éducatif de

pouvoir offrir le meilleur à nos enfants. Mais alors comment imaginer des réformes dans un système qui utilise au moins 30% des recettes du budget national pour ne payer que des salaires ?

Devant cette montagne de questions essentielles, nous devons reformer encore et encore pour aboutir à l'école de nos rêves, celle qui forme des citoyens et non des connaisseurs. Nous devons refor-

mer encore pour que les programmes, les instructions, les manuels et les interventions des encadreurs et partenaires soient systématiquement évaluées en fonction d'objectifs bien ciblés, des objectifs en intelligence avec les orientations politiques du pays.

Nous devons reformer pour faire en sorte que l'enseignement aux Comores s'appuie sur l'environnement culturel, économique et social de l'enfant pour l'aider à s'y insérer convenablement. Mais nous devons reformer pour laisser moins de places à certaines manœuvres politiciennes. Des manœuvres qui aboutissent à la promotion de la médiocrité, la non prise en compte de l'engagement et des efforts des agents, la manipulation des textes pour servir des intérêts partisans et le refus de former les ressources humaines pour la qualité tant recherchée. J'espère que le nouveau ministre prendra le taureau par les cornes car il doit abattre des lions féroces pour le bien de nos enfants, de ces centaines de fonctionnaires qui sont à l'œuvre chaque jour que Dieu fait sur cette terre, pour les familles qui se serrent la ceinture pour le bien de leurs enfants et tout simplement pour ce pays qui a tant besoin de sa jeunesse.

**Mohamed ALI MGOMRI,**  
Inspecteur pédagogique  
et formateur

## CAF :

## La reprise des compétitions suscite ici et là le doute

*Il fut un moment où le sujet du retour des footballeurs africains aux pelouses, était quasi tabou. La Caf n'écarte plus l'idée d'un report de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, si la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus persiste. Les dates de janvier/février 2021 gravitent autour des débats. « De toutes les façons, tôt ou tard les compétitions reprendront. Pourquoi ne pas fixer des dates ? », s'interroge Dakota, ancien Dtn.*

Pour certaines personnalités du football africain, comme le Sénégalais El Hadji Diouf, un report serait le mieux indiqué. L'hypothèse renforce le projet de la Caf, en raison de la

crise sanitaire. De plus, la suspension de nombreuses liaisons aériennes, des joueurs africains confinés en Europe, justifie la position de Ahmad Ahmad, président de la Caf.

Dans l'Archipel aux îles de la lune, l'ancien directeur technique national (Dtn), auprès de la fédération de football des Comores, Dakota Mohamed Bachirou, considérant la préoccupation du moment, pense que « la décision doit être collégiale ».

« La gravité du covid-19 varie en fonction des pays. Le sport ne doit pas être pris en otage. Fixer des dates n'engage rien. Elles restent toujours modulables en fonction de l'évolution de la crise. La Fifa est sortie de son isolement. Et pourquoi pas la Caf ? Nous avons la chance d'avoir, une grande partie des joueurs des Coelacanthes, évolué en Europe, où la politique de déconfinement s'effectue graduellement. L'entraîneur des Coelacanthes, Amir Abdou, est payé pour travailler. Il doit préparer l'équipe nationale. En tout cas, tôt ou tard, les compétitions africaines auront bel et bien lieu. Les Coelacanthes doivent être en mesure de défendre leur acquis ».

Pour rappel, dans notre poule,



le classement ne prête à aucune confusion. Les Coelacanthes doivent optimiser leur chance pour enfin construire l'histoire : les Coelacanthes des Comores (4 points), les Harambee de Kenya (2), les Pharaons d'Égypte (2) et les Éperviers de Togo (1). Ce qui est sûr, quelque soit la décision qui émergera, elle doit se conformer

aux rapports de la Commission médicale à la Caf, et aux instructions de l'Organisation mondiale de la santé. Le 15 janvier prochain, les membres de la Caf vont se réunir au Cameroun et prendre la décision adaptée avec les représentants de l'État camerounais et ceux du football africain.

**Gondet Bm**

## Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani